



CONTACT NATURE

PLAN D'ACTION
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2026-2030

TABLE DES MATIÈRES

03	Mot du président
05	Mot du directeur général
06	Valeurs · Mission · Vision
08	Introduction
10	AXE 1 · Environnement & changement climatique
18	AXE 2 · Société & Culture
26	AXE 3 · Gouvernance & Économie
32	Indicateurs pages vertes
35	Perspectives d'avenir

MOT DU PRÉSIDENT



Chers membres et partenaires,

L'avenir de Contact Nature continue de se bâtir dans une volonté profonde d'harmonie entre nos activités, notre environnement et notre communauté. Par cette politique de développement durable mise à jour, nous réaffirmons notre engagement à poser des gestes concrets pour préserver nos écosystèmes, promouvoir un tourisme responsable et créer une valeur durable pour les générations actuelles et futures.

Au fil des dernières années, notre organisation a évolué, tout comme les enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui nous entourent. Cette politique traduit notre volonté de structurer davantage nos actions, d'améliorer continuellement nos pratiques de gestion et de réduire notre empreinte écologique, tout en renforçant la sensibilisation et l'implication de nos équipes, de nos partenaires et de nos visiteurs.

Ces engagements s'inscrivent dans une démarche rigoureuse, mesurable et évolutive. Ils guideront nos décisions et nos actions au quotidien, afin que le développement durable demeure au cœur de notre modèle d'affaires et de notre identité.

Rien de tout cela ne serait possible sans votre collaboration. C'est collectivement que nous pouvons faire de Contact Nature une organisation inspirante, innovante et responsable. Merci de votre confiance, de votre soutien et de votre engagement à nos côtés.

Dany Tremblay

Président





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chez Contact Nature, le développement durable n'est pas une simple obligation réglementaire ni un exercice de reddition de comptes. Il constitue une manière d'habiter le territoire, de concevoir nos actions et de reconnaître notre interdépendance avec le vivant. Inspirée par une vision où l'humain fait pleinement partie des écosystèmes qu'il fréquente, notre organisation place au cœur de ses décisions la recherche d'un équilibre durable entre usages, protection des milieux naturels et bien-être collectif.

Dans cette perspective, nous reconnaissons que ce qui est « bon » pour nos communautés et pour nos infrastructures est aussi ce qui renforce la vitalité des écosystèmes qui les soutiennent. Augmenter notre capacité d'agir de façon responsable, c'est aussi accroître la résilience des territoires, la qualité des liens sociaux et la transmission de valeurs de respect envers le vivant. Cette approche guide notre compréhension du développement durable : une démarche à la fois éthique, écologique et profondément concrète.

Le présent plan d'action 2026-2030 s'inscrit en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies, qui offrent un cadre commun pour répondre aux grands défis environnementaux, sociaux et économiques de notre époque.

Ce plan d'action se veut pragmatique et évolutif. Il traduit nos valeurs en engagements mesurables, en actions concrètes et en indicateurs de suivi qui guideront nos décisions au cours des prochaines années. Il reflète également notre volonté d'apprendre, de nous adapter et de travailler en collaboration avec nos partenaires, nos employés et les communautés afin de construire des solutions durables et cohérentes avec les réalités locales. En adoptant ce plan, Contact Nature réaffirme sa responsabilité envers les générations présentes et futures. Nous croyons qu'en prenant soin du territoire et du vivant dont nous dépendons, nous renforçons notre propre capacité collective à exister, à agir et à transmettre un héritage porteur de sens.

Marc-André Galbrand

Directeur général

VALEURS



Écohérence

Nouveau concept en émergence, l'Écohérence se veut une approche qui cherche à rendre l'économie compatible avec l'écologie. « L'adjectif Écohérent va souvent caractériser un système complexe. Une activité est Écohérente lorsque sa réalisation respecte les limites d'empreinte écologique acceptable considérant l'utilité relative de cette activité. En général, la rencontre des objectifs d'Écohérence implique la présence, dans les mécanismes de fonctionnement et d'évolution de l'activité, d'une priorité de cohérence avec le système global qui dépasse en importance l'utilité de l'activité. » (Institut d'Écohérence)



Leadership bienveillant

Contact Nature cherche à réaliser sa mission en s'assurant d'encourager, d'initier et de mettre en œuvre des changements positifs au sein de sa communauté et son environnement.



Engagement envers la communauté

Contact Nature souhaite créer un sentiment d'appartenance auprès de sa communauté et de son personnel. Elle s'engage à être à l'écoute de sa communauté et à agir avec transparence dans l'ensemble de ses décisions et de ses actions.



MISSION

Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels afin de favoriser le bien-être collectif, tout en pérennisant l'accès au plein air et aux activités récréotouristiques.

VISION 2050

D'ici 2050, notre société devra affronter de nombreux enjeux de différentes envergures, assez imprévisibles, qui impacteront inévitablement Contact Nature. Les changements climatiques et la perte de biodiversité, notamment, risquent fortement d'avoir des répercussions significatives sur nos activités.

Contact Nature devra effectuer un important tournant afin d'être moins vulnérables face aux impacts à venir. Pour assurer la résilience et la pérennité de l'organisation tout en contribuant positivement à la lutte contre les changements climatiques et à la perte de biodiversité, Contact Nature devra être prêt à continuellement s'adapter aux nouvelles réalités, à se tenir continuellement à jour sur les enjeux environnementaux et agir comme *leader* dans son domaine.

VISION 2030

D'ici 2030, par son expertise reconnue en gestion intégrée et harmonisée des milieux naturels, Contact Nature jouera un rôle central en tant qu'agent de changement dans la concertation entre les parties prenantes en favorisant des impacts positifs et durables pour la planète pour l'ensemble de la communauté desservie.

INTRODUCTION

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur du développement durable, Contact Nature présente son nouveau plan d'action pour la période 2025-2030. Ce plan vise à renforcer nos initiatives actuelles et à en introduire de nouvelles, dans le but d'améliorer nos pratiques et d'accroître notre impact positif sur l'environnement et les communautés que nous servons.

Nous nous sommes engagés à intégrer davantage les principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités. Cela inclut le développement d'activités récréatives et touristiques qui non seulement prennent en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux, mais qui promeuvent également les meilleures pratiques à chaque étape.

Dans ce nouveau plan, nous voulons nous assurer que toutes les parties prenantes bénéficient équitablement des impacts socio-économiques, en créant des emplois durables et en améliorant l'accès aux services sociaux. Ces initiatives impliqueront

activement la population locale et contribueront à améliorer la qualité de vie.

Ce plan d'action 2025-2030 constitue une étape déterminante dans notre parcours vers un avenir durable. À travers une approche proactive et collaborative, Contact Nature s'engage à être un leader dans le domaine du développement durable et à inspirer d'autres organisations à suivre notre exemple.





AXE 1

ENVIRONNEMENT & CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux défis environnementaux croissants, il est essentiel de mettre en place des pratiques responsables pour préserver nos écosystèmes et atténuer les effets du changement climatique. L'impact des activités humaines sur la nature est manifeste à travers des phénomènes tels que la pollution, la perte de biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles, qui compromettent l'équilibre écologique de notre planète. Ces défis exigent une réponse collective et un engagement à long terme pour inverser les tendances destructrices actuelles et garantir un environnement sain pour les générations futures.

Dans cette optique, Contact Nature prend pleinement conscience de sa responsabilité et s'engage à réduire son empreinte écologique en intégrant des pratiques durables dans toutes ses actions. Que ce soit à travers une gestion responsable de l'eau et de l'énergie, la promotion d'une consommation durable, la lutte contre le changement climatique ou la préservation de la vie aquatique et terrestre, l'entreprise fait des Objectifs de Développement Durable une priorité. En agissant aujourd'hui, Contact Nature contribue activement à la lutte contre le changement climatique tout en œuvrant pour un avenir plus durable, où les ressources naturelles essentielles à la vie seront protégées et préservées.



ODD 6 – Eau propre et assainissement

L'accent est mis sur l'amélioration de l'accès à une eau potable sûre, la gestion efficace des eaux usées et la préservation des ressources hydriques. Des actions telles que le renforcement des infrastructures d'assainissement, la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'optimisation des systèmes de traitement des eaux usées sont préconisées.



ODD 7 – Énergie propre et abordable

Le plan encourage le développement et l'adoption des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles. Il met également l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et le soutien aux initiatives locales visant une transition énergétique durable.



ODD 12 – Consommation et production responsables

Les actions portent sur la réduction du gaspillage alimentaire, la promotion d'une économie circulaire et l'encouragement des modes de production respectueux de l'environnement. L'utilisation de technologies innovantes pour minimiser les déchets, le recyclage et la sensibilisation à une consommation durable sont des priorités clés.



ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques

Des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, telles que la reforestation, l'optimisation des transports et l'amélioration de l'efficacité énergétique, seront mises en œuvre. L'adaptation aux changements climatiques sera intégrée aux politiques locales.



ODD 14 – Vie aquatique

Nous travaillerons à la préservation des écosystèmes marins par la réduction des déchets plastiques et la protection des zones côtières sensibles. La pêche durable sera encouragée par des réglementations adaptées et la sensibilisation des communautés locales.



ODD 15 – Vie terrestre

La protection de la biodiversité terrestre passera par la conservation des forêts et des sols, la lutte contre la déforestation et la restauration des écosystèmes dégradés. Des programmes de sensibilisation et de reboisement seront mis en place pour préserver la faune et la flore locales.



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

ODD 6¹

OBJECTIF 1

Calculer l'empreinte hydrique et mettre en œuvre des actions de réduction de la consommation d'eau.

1. Disposer de compteurs d'eau dans nos installations.
2. Installer des robinets, des pommeaux de douche et des toilettes écologiques dans nos installations.
3. Utiliser un système de suivi et développer des indicateurs spécifiques pour suivre l'évolution des consommations par rapport aux objectifs fixés.
4. Garantir une économie d'eau maximale dans nos installations.

OBJECTIF 2

Mener des campagnes de sensibilisation et de formation sur l'usage responsable de l'eau

1. Élaborer un guide de bonnes pratiques sur l'utilisation efficace des ressources et la minimisation des impacts environnementaux.
2. Sensibiliser nos clients sur une utilisation efficace des ressources et la minimisation de leurs impacts environnementaux.

OBJECTIF 3

Mettre en œuvre des politiques et des plans d'action afin d'éviter la pollution due aux eaux usées.

1. S'assurer de la bonne gestion des produits chimiques (stockage, utilisation manipulation et élimination)²
2. Utiliser des produits ou des procédés sûrs, si possible, les substances nocives, y compris les pesticides, les peintures, les désinfectants pour piscines et les produits de nettoyage (Liste des produits par division et procédure en lien avec leurs utilisations)
3. S'assurer que les eaux usées, y compris les eaux grises, sont traitées efficacement et ne sont réutilisées ou rejetées qu'en toute sécurité, sans effets néfastes sur les populations locales et l'environnement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de compteurs d'eau
- Nb de litres d'eau utilisés/mois
- Nb d'actions et de collaboration ou de projet en lien avec les usages de l'eau



ÉNERGIE PROPRE ET ABORDABLE

ODD 7

OBJECTIF 1

Mettre en œuvre des initiatives en matière d'efficacité énergétique

1. Utiliser des équipements économes en énergie pour l'éclairage et la climatisation afin de garantir des économies d'énergie.
2. Privilégier des infrastructures et des installations qui minimisent la consommation d'énergie.
3. Prendre des mesures pour minimiser la consommation totale d'énergie et augmenter l'utilisation des énergies renouvelables en mesurant la consommation d'énergie par type.

OBJECTIF 2

Consommer (ou produire) des énergies renouvelables et sensibiliser les clients et les employés sur la consommation énergétique dans l'entreprise

1. Utiliser des énergies propres dans le cadre de notre activité.
2. Utiliser des carburants moins polluants.
3. Collaborer avec des ONG qui promeuvent et contribuent à l'accès à l'eau potable pour tous.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Consommation de kWh
- Pourcentage d'équipements utilisant des énergies propres

¹ Objectif de développement durable (ODD) 2



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

ODD 12

OBJECTIF 1

Privilégier le recyclage ainsi que son élimination appropriée

1. Mettre en place des systèmes pour nous assurer que la clientèle recycle.
2. Inclure dans la politique d'achat une mention qui interdit ou réduit les achats de plastique mou et dur et de carton ciré au responsable des achats.
3. Communiquer clairement à notre clientèle et à notre personnel ce qui est recyclable et de la bonne façon d'en disposer.
4. Disposer correctement les déchets produits dans l'organisation.
5. Mettre à jour annuellement la politique d'achat responsable.

OBJECTIF 2

Acheter et consommer des produits et services locaux et durables

1. Continuer de donner la priorité à l'achat et à l'offre de biens et de services auprès de fournisseurs de commerce équitable chaque fois qu'ils sont disponibles et de qualité suffisante.
2. Améliorer la politique d'achat local écrite pour ce qui est du 1^{er}, du 2^e et du 3^e niveau d'achat local.
3. Continuer de comptabiliser les produits et les articles et de leurs niveaux d'achat local.
4. Réviser notre politique d'achat pour s'assurer qu'elle favorise les fournisseurs et les produits respectueux de l'environnement, et couvre les biens d'équipement, l'alimentation, les boissons, les matériaux de construction et les consommables.
5. Continuer de mettre de l'avant des entreprises locales auprès de notre clientèle afin de les diriger vers les meilleures entreprises qui viendront compléter leurs séjours.

OBJECTIF 3

Minimiser les intrants externes et la production de déchets, en augmentant la consommation de proximité

1. Continuer de mesurer les déchets solides, y compris les déchets alimentaires en intégrant des mécanismes pour les réduire, les réutiliser ou les recycler.
2. Continuer de réduire l'utilisation de plastique à usage unique.
3. Mettre en place auprès de notre clientèle des systèmes qui viendront augmenter le taux de participation au compostage.

OBJECTIF 4

Mettre en place des critères de production et de consommation responsables

1. Toujours prioriser la consommation de produits dans des emballages consignés.
2. Acheter des produits sans emballage, en vrac ou offerts dans des contenants pouvant être réutilisés ou consignés. Le cas échéant, vous assurer que lesdits contenants ne soient pas recyclés, mais bel et bien réutilisés.
3. Continuer de mettre en place un système afin de contrôler attentivement l'achat de nourriture, de produits consommables et de biens jetables afin de réduire les déchets au minimum.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de litres de déchets
- Nb de litres de matières recyclées
- Nb de litres de matières compostées
- Pourcentage de produits sans emballage



ACTION POUR LE CLIMAT

ODD 13

OBJECTIF 1

Présenter des initiatives visant à mesurer et à compenser l'empreinte carbone

1. Continuer de mesurer l'empreinte carbone de nos activités et de la partager aux utilisateurs, aux collaborateurs et aux employés.
2. Continuer de compenser la mesure de notre empreinte carbone chaque année.
3. Continuer d'identifier les émissions significatives de gaz à effet de serre provenant de toutes les sources contrôlées par l'entité et calculer, si possible afin de mettre en œuvre des procédures pour les éviter ou les minimiser.

OBJECTIF 2

Soutenir et promouvoir la mobilité durable à tous les niveaux et pour tous les publics

1. Utiliser des véhicules électriques et moins polluants.
2. Poursuivre la mise à disposition des bornes de recharges pour les véhicules électriques.
3. Continuer d'offrir des solutions de développement durable à nos clients.
4. Continuer d'établir des accords avec les sociétés de transports locaux pour le transfert de notre clientèle.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb d'émission par division par année
- Nb de compensation par année
- Nb de bornes de recharge électriques
- Nb de véhicules électriques



VIE AQUATIQUE

ODD 14

OBJECTIF 1

Collaborer pour prévenir la contamination de l'eau dans n'importe quel environnement

1. Organiser ou collaborer à des corvées de nettoyage chaque année pour entretenir les rives environnantes à nos activités et mobiliser la communauté.

OBJECTIF 2

Assurer l'utilisation durable de l'aquaculture et des ressources marines

1. Continuer de s'assurer que les plages ou les rives accueillant des visiteurs disposent de station de tri des déchets
2. Poursuivre la mise à disposition de nos clients des articles contribuant à réduire la pollution (ex. bouteilles réutilisables).

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de station de déchets au bord des rives
- Nb d'articles ou d'installation contribuant à la réduction de la pollution
- Litres de déchets amassés



VIE TERRESTRE

ODD 15

OBJECTIF 1

Poursuivre la collaboration à des initiatives qui évaluent et corrigent l'impact environnemental des activités sur la biodiversité

1. Continuer de mener des actions de protection de la faune et de la flore de la destination dans notre établissement.
2. Poursuivre la collaboration avec des organisations locales dans la conservation ou le reboisement des espaces verts.
3. Continuer de supporter et de contribuer à la conservation de la biodiversité, en administrant nos biens de manière adaptée à cette fin, et en supportant les zones naturelles protégées et les zones de grand intérêt pour la biodiversité
4. Toute altération des écosystèmes naturels est minimisée, réhabilitée, en offrant une contribution compensatoire à la gestion de la conservation là où l'altération des écosystèmes naturels a eu lieu.

OBJECTIF 2

Présenter des informations sur les ressources naturelles du territoire, ses lieux d'intérêt et ses niveaux d'utilisation responsable.

1. Assurer la continuité de l'organisation, avec un soutien scientifique, des visites de zones protégées et encourager les activités de découverte de la faune et de la flore terrestres (ornithologie, randonnée...).
2. Maintenir la sensibilisation des clients à l'importance de la préservation de l'environnement naturel (littoral, plages, parcs, espaces verts...) de la destination.
3. Continuer de suivre les principes directeurs appropriés pour la gestion et la promotion des visites de sites naturels afin de minimiser les impacts négatifs et de maximiser la satisfaction des visiteurs.

OBJECTIF 3

Garantir le maintien de la flore et de la faune endémique ainsi que le respect des normes se référant aux espèces exotiques

1. Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces invasives. Les espèces indigènes sont

utilisées pour l'aménagement paysager et la restauration chaque fois que possibles, en particulier dans les paysages naturels.

OBJECTIF 4

Développer des activités qui respectent le patrimoine naturel à l'échelle mondiale, y compris l'interaction avec les animaux

1. Les espèces sauvages ne sont pas capturées, consommées, exposées, vendues ou échangées, sauf dans le cadre d'une activité réglementée garantissant que leur utilisation est durable, et en conformité avec les lois locales et internationales.
2. Continuer de participer avec des organisations qui promeuvent la conservation de la biodiversité en collectant des dons, impliquant et engageant ainsi la société dans son ensemble
3. Tenir compte des impacts accumulés, sont non invasives et gérées de manière responsable afin d'éviter les effets négatifs sur les animaux concernés et sur la viabilité et le comportement des populations dans la nature.
4. Maintenir la proposition d'activités liées aux ressources culturelles et naturelles de la destination.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de km² de territoire protégé
- Nb de collaborations et d'actions en lien avec la protection du milieu naturel
- Nombre de clients participants à nos activités de découverte et de sensibilisation offerte en lien avec la flore et la faune



AXE 2

SOCIÉTÉ & CULTURE

L'engagement de Contact Nature dans le développement durable repose sur le respect des communautés locales et la valorisation de leur culture et de leur histoire. En intégrant l'équité sociale dans ses actions, l'entreprise favorise un tourisme responsable qui contribue à l'élimination de la pauvreté, à l'amélioration de la santé et du bien-être, à l'éducation de qualité, à l'égalité des sexes et au développement de communautés durables et inclusives.

Contact Nature vise à créer un impact positif en garantissant des conditions de travail équitables, en soutenant les initiatives locales et en sensibilisant les visiteurs à l'importance de la préservation de la culture et de l'environnement. Grâce à la collaboration avec les parties prenantes et à la mise en œuvre d'actions concrètes, Contact Nature participe activement à la construction d'un avenir plus juste, plus solidaire et plus respectueux des générations futures.



ODD 1 – Pas de pauvreté

Nous mettons en place des initiatives solidaires pour soutenir les personnes en situation de précarité, notamment à travers des collectes de vêtements et de nourriture, ainsi que la création de partenariats avec des organisations locales et internationales.



ODD 3 – Bonne santé et bien-être

Nous favorisons un environnement de travail et de loisirs sain en mettant en œuvre des mesures de prévention et de sécurité pour nos employés et nos visiteurs. Nous collaborons avec des organismes de santé pour sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de bien-être physique et mental et soutenons des initiatives locales de promotion de la santé.



ODD 4 – Éducation de qualité

Nous investissons dans le développement des compétences de nos employés par des formations continues adaptées à leurs besoins. Nous sensibilisons également nos visiteurs et partenaires aux enjeux du développement durable à travers des actions éducatives et des affichages informatifs.



ODD 5 – Égalité des sexes

Nous intégrons les principes d'égalité et d'inclusivité dans nos politiques internes et nos pratiques professionnelles afin d'assurer des conditions de travail équitables pour tous. Nous soutenons l'autonomisation des femmes à travers des programmes de mentorat, des formations spécifiques et des initiatives favorisant leur accès à des postes à responsabilité.



ODD 11 – Villes et communautés durables

Nous contribuons à la préservation du patrimoine naturel et culturel en sensibilisant nos visiteurs aux bonnes pratiques et en collaborant étroitement avec les communautés locales. Nous mettons en avant des solutions de mobilité durable et veillons à rendre nos infrastructures accessibles à tous.



ODD 16 – Paix, justice et institutions solides

Nous favorisons un environnement de travail et de loisirs basé sur la transparence, la confiance et l'inclusivité, en mettant en place des outils de participation et de dialogue avec nos parties prenantes. Nous nous engageons à améliorer la qualité et l'accessibilité de nos services en informant clairement nos visiteurs sur leurs droits et en favorisant un cadre sûr et respectueux.



PAS DE PAUVRETÉ

ODD 1

OBJECTIF 2

Mettre en place des mesures et des accords pour enrichir notre environnement sur le plan économique et social

1. Participer à des projets qui améliorent notre environnement économique et social.
2. Continuer de privilégier le recrutement de personnes locales, proches de notre environnement économique et social.

OBJECTIF 3

Participer à des projets de coopération internationale, solidaire, humanitaire

1. Participer à des initiatives internationales de lutte contre la pauvreté.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de projets ou de collaboration à finalité sociale



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

ODD 3

OBJECTIF 1

Mettre en œuvre des mesures de sécurité et de prévention des risques pour les employés et les clients

1. Continuer de désigner des délégués à la prévention en matière de santé au travail de la part des travailleurs. (Comité interne)
2. Maintenir un dialogue régulier et proactif entre les délégués à la prévention du personnel et la direction afin d'améliorer l'environnement de travail.
3. Maintenir un plan d'action spécifique contre les accidents du travail en accord avec les représentants des salariés.

OBJECTIF 2

Encourager la consommation de produits et d'activités sains et participer à des projets qui aident à prévenir les maladies, à éviter les risques environnementaux et à protéger la santé

1. Poursuivre nos efforts afin d'encourager les habitudes saines parmi nos clients et employés.
2. Mettre à disposition plus de supports à vélos dans notre organisation
3. Mettre en œuvre des pratiques visant à réduire au minimum la pollution due au bruit, à la lumière, au ruissellement, à l'érosion, aux substances appauvrissant la couche d'ozone et aux polluants de l'air, de l'eau et du sol.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb d'actions encourageant les saines habitudes
- Nb de supports à vélo
- Nb de locations d'équipement sportif

gratuit Circonflexe

- Nb d'entrées jeunesse gratuites au Centre plein air Bec-Scie



ÉDUCATION DE QUALITÉ

ODD 4

OBJECTIF 1

Offrir une formation en accord avec les besoins réels de nos employés

1. Continuer d'offrir régulièrement des possibilités de formation, d'expérience et d'avancement, adaptées aux besoins réels de nos employés.
2. Maintenir un plan de formation pour le personnel qui comprend des cours de sensibilisation, de motivation, d'information et de formation liés au tourisme durable.
3. Poursuivre la mise en place d'un comité de formation au sein de l'entreprise.

OBJECTIF 2

Promouvoir des activités d'éducation et de diffusion sur le thème du développement durable dans notre environnement de travail

1. Maintenir un plan de formation pour le personnel qui comprend des cours de sensibilisation, de motivation, d'information et de formation liés au tourisme durable.

OBJECTIF 3

Collaborer avec des tiers sur des projets éducatifs en rapport avec la durabilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise

1. Encourager le développement des aptitudes et des compétences professionnelles des étudiants par le biais de programmes de stages spécifiques et appropriés.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de stagiaires accueillis par année



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

ODD 5

OBJECTIF 1

Instaurer des plans et des politiques d'égalité de genre

1. Maintenir un plan d'égalité des chances¹ et d'équité salariale.
2. Les personnes responsables de la gestion des ressources humaines ont suivi une formation spécifique sur l'application de la perspective de genre dans leur domaine.
3. Continuer d'intégrer des principes d'égalité et d'inclusivité dans notre image corporative et nos communications.

OBJECTIF 2

Présenter des conditions de travail qui favorisent l'autonomisation des femmes

1. Définir une procédure de protection pour les employées enceintes et allaitantes.
2. S'assurer que les responsables des ressources humaines soient formés à l'égalité entre les femmes et les hommes.
3. Organiser des activités de sensibilisation et de formation dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

OBJECTIF 3

Mesurer l'autonomisation et l'inclusion des femmes à tous les niveaux

1. Maintenir des systèmes de contrôle des rémunérations pour éviter l'écart de rémunération.
2. Poursuivre l'analyse de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la structure ou l'organisation de notre entreprise.
3. Favoriser la promotion professionnelle des femmes au sein de l'organisation par le biais d'actions de formation.

¹ Veiller à ce que chacun ait une chance équitable de réussir dans la vie



VILLE ET COMMUNAUTÉ DURABLE

ODD 11

OBJECTIF 1

Encourager le respect et la conservation du patrimoine culturel et naturel de l'environnement

1. Poursuivre le respect de l'environnement naturel et culturel dans la planification, le choix des emplacements et la conception de nos projets.
2. Continuer de se conformer aux exigences de zonage et aux lois relatives aux zones protégées et sensibles et aux considérations patrimoniales.
3. Évaluer les capacités de l'environnement naturel et culturel ainsi que l'impact sur leur intégrité.
4. Maintenir la valorisation du patrimoine et de la culture locale à travers nos activités.

OBJECTIF 2

Diffuser les connaissances locales liées aux traditions et au patrimoine culturel (matériel et immatériel)

1. Continuer de suivre les meilleures pratiques internationales et nationales ainsi les directives convenues localement pour la gestion et la promotion des visites aux communautés autochtones et aux sites culturellement ou historiquement sensibles afin de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les avantages des locaux et la satisfaction des visiteurs.
2. Maintenir l'incorporation des éléments sur le patrimoine culturel, naturel et social dans le discours de notre service de guide.
3. Organiser des événements pour diffuser le patrimoine culturel.

OBJECTIF 3

Collaborer avec d'autres entreprises et administrations locales pour éviter les excès qui nuisent au bien commun

1. Continuer de contribuer à la protection, à la préservation et à l'amélioration des biens, sites et traditions locaux ayant une importance historique, archéologique, culturelle et spirituelle, et sans empêcher les habitants de la région d'y accéder.

OBJECTIF 4

Soutenir des programmes de mobilité durable et d'accessibilité universelle

1. Offrir des informations actualisées et précises sur les services de transport dans le territoire
2. Respecter les exigences et protocoles d'accessibilité et de mobilité pour les personnes à mobilité réduite

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nb de clients accueillis dans nos activités offertes en lien avec le patrimoine naturel et culturel
- Nb de site patrimoniaux valorisés
- Nb de personnes à mobilité réduite / activité offerte



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

ODD 16

OBJECTIF 1

Promouvoir des actions sociales impliquant toutes les parties prenantes

1. Continuer de promouvoir des actions sociales impliquant toutes les parties prenantes, en engageant leur soutien, y compris les clients, pour mettre en œuvre notre politique de développement durable.
2. Poursuivre l'engagement du personnel dans l'élaboration du système de gestion du développement durable (SGD) et sa mise en œuvre.
3. Maintenir la formation régulière des employés sur leur rôle et leurs responsabilités en ce qui concerne les pratiques environnementales, les pratiques sociales et culturelles, ainsi que les aspects économiques et qualitatifs.
4. Continuer de respecter toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales applicables, notamment en matière de santé, de sécurité, de travail et d'environnement.
5. Poursuivre la prise en compte des critères de diversité et d'inclusivité lors de la conception de notre offre et de nos services.

OBJECTIF 2

Disposer d'un système d'indicateurs qui permet d'évaluer l'amélioration continue de la durabilité

1. Poursuivre le développement de notre système d'indicateurs pour évaluer les principaux objectifs de durabilité.
2. Continuer de rendre publiques notre politique, nos actions et nos performances en matière de développement durable.

OBJECTIF 3

Mise en place de mesures pour déterminer le niveau de satisfaction des clients

1. Maintenir la vérification de la satisfaction de la clientèle, y compris les aspects liés au développement durable et prendre des mesures correctives.

OBJECTIF 4

Continuer d'informer adéquatement les clients sur les services et infrastructures d'intérêt public

1. Réviser périodiquement les informations proposées au client pour les améliorer.
2. Faire la promotion d'entreprises locales susceptibles d'intéresser le visiteur.
3. Mettre à la disposition des visiteurs des informations de base gratuites.

OBJECTIF 5

Informer adéquatement les clients sur les engagements durables

1. Traduire notre plan de développement durable ou notre politique de tourisme responsable dans les langues les plus courantes de nos clients.
2. Élaborer un guide de bonnes pratiques à l'intention du personnel sur l'utilisation efficace des ressources et la minimisation des incidences sur l'environnement.
3. Continuer de faire preuve de transparence et d'être précis dans notre matériel promotionnel sur notre entité, nos produits et nos services, comprenant les affirmations relatives au développement durable. (Nous ne promettons pas plus que ce que l'entité est en mesure d'offrir)
4. Élaborer un guide de bonnes pratiques à l'intention de nos clients pour l'utilisation efficace des ressources et la minimisation des impacts environnementaux.

OBJECTIF 6

Mettre en place des politiques permettant d'éviter tout type d'exploitation dans le secteur.

1. Disposer d'une boîte aux lettres interne pour les suggestions et les plaintes.
2. Réaliser des enquêtes sur l'environnement de travail.
3. L'entité dispose d'une politique, en cours de mise en œuvre, contre l'exploitation commerciale, sexuelle ou toute autre forme d'exploitation et de harcèlement qui concernent les enfants, les adolescents, les femmes, les minorités et les autres groupes vulnérables. (Vulgariser)



AXE 3

GOVERNANCE & ÉCONOMIE

Dans une perspective de développement durable, Contact Nature adopte une gouvernance transparente et responsable, promouvant des pratiques économiques justes et éthiques. L'entreprise adopte une gestion financière rigoureuse et un partage équitable des bénéfices, promouvant ainsi un modèle économique durable qui bénéficie à toutes les parties prenantes.

En soutenant l'économie locale, Contact Nature privilégie les fournisseurs régionaux, encourage l'entrepreneuriat social et participe activement à la création d'emplois durables. Son engagement se traduit également par une prise de décision collaborative, impliquant les parties prenantes dans l'élaboration de stratégies combinant performance économique et respect des principes environnementaux et sociaux. Avec ces principes, Contact Nature s'assure que son impact économique contribue à la résilience des territoires et au bien-être des générations futures.



ODD 2 – Zéro faim

Nous garantissons la qualité et la transparence des aliments proposés en appliquant des normes strictes. Nous réduisons le gaspillage alimentaire grâce à de bonnes pratiques et soutenons une utilisation durable des terres agricoles par des partenariats locaux.



ODD 8 – Travail décent et croissance économique

Nous assurons des conditions de travail sûres et équitables pour tous nos employés grâce à des formations, un suivi ergonomique et une politique d'inclusion. Nous favorisons l'emploi local, soutenons l'entrepreneuriat et encourageons l'innovation en valorisant les idées de nos collaborateurs.



ODD 9 – Innovation industrielle et infrastructure

Nous améliorons l'accessibilité et l'attractivité de nos infrastructures en collaborant avec la communauté locale. Nous intégrons des technologies innovantes pour optimiser l'expérience client et renforcer notre engagement en faveur du développement durable.



ODD 10 – Réduction des inégalités

Nous veillons à l'inclusion de tous en rendant nos espaces et nos services accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous sensibilisons nos collaborateurs et partenaires à l'égalité des chances à travers des actions concrètes et des aménagements adaptés.



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

ODD 8

OBJECTIF 1

Assurer la protection des droits du travail dans son intégralité – RH

1. Continuer de respecter les droits du travail, tout en offrant un environnement de travail sûr et sécurisé et en rémunérant un salaire décent.
2. Maintenir une offre d'opportunités d'emploi égales, y compris dans les postes de direction, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion, le handicap ou de toute autre nature.
3. Continuer de ne pas sous-traiter de services externes pour les activités principales de l'entreprise, favorisant l'adhésion à celle-ci.
4. Suivre l'évolution des résultats de l'évaluation des risques psychosociaux.
5. Élaborer un plan de mesures préventives spécifiques sur les aspects ergonomiques de l'activité afin de promouvoir la santé au travail.

OBJECTIF 2

Favoriser l'équilibre travail-vie personnelle et intégrer les personnes issues de groupes défavorisés

1. Recruter du personnel à travers des plans d'emploi spécifiques, adaptés à l'objectif de lutte contre le chômage et la précarité de l'emploi.
2. Mettre en place une planification correcte des jours de travail et des équipes au sein de notre entité.
3. Il existe un accord de gestion entre l'entreprise et la représentation des travailleurs concernant le développement de stratégies et d'actions visant à gérer la diversité de la main-d'œuvre.

OBJECTIF 3

Générer des emplois de qualité et soutenir l'entrepreneuriat local et durable.

1. Offrir à la population locale les mêmes opportunités d'emploi, de promotion et de postes à responsabilité
2. Poursuivre le soutien aux entrepreneurs locaux dans le développement et la vente de produits et de services .
3. Continuer de créer des emplois locaux de qualité.

OBJECTIF 4

Innover pour améliorer la productivité et se différencier

1. Appliquer de nouvelles technologies pour numériser nos processus.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Taux de satisfaction des employés dans le sondage biannuel



INNOVATION INDUSTRIELLE ET INFRASTRUCTURE

ODD 9

OBJECTIF 1

Participer à des initiatives visant à améliorer les infrastructures durables et l'aménagement du territoire

1. Poursuivre la planification, la construction et la conception basées sur des pratiques et des matériaux durables et produits au niveau local.
2. Continuer de participer à la planification et à la gestion du tourisme dans la destination, lorsque de telles opportunités existent.

OBJECTIF 2

Garantir l'accès aux infrastructures à la population locale.

1. Analyser les éventuelles difficultés d'accessibilité dans notre entreprise et s'adapter autant que possible.
2. L'accès et l'information sont fournis aux personnes ayant des besoins spéciaux, le cas échéant.

OBJECTIF 3

Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies pour encourager les activités locales durables

1. Appliquer de nouvelles technologies pour numériser nos processus.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- % d'achats locaux
- Nb de collaboration gestion du tourisme



INÉGALITÉ RÉDUITE

ODD 10

OBJECTIF 1

Mettre en œuvre des politiques d'intégration sociale.

1. S'assurer que la direction ait suivi une formation spécifique concernant les personnes présentant une diversité fonctionnelle.

OBJECTIF 2

Mettre en place des mesures visant à assurer l'accessibilité universelle dans l'entreprise

1. Trouver des solutions pour les personnes ayant des capacités fonctionnelles différentes.
2. Mettre à disposition de notre clientèle du matériel graphique et audiovisuel adapté aux personnes ayant des capacités différentes. (intégrer 4 et 6)
3. Analyser les éventuelles difficultés d'accessibilité dans notre entreprise et nous adaptons autant que possible.
4. Fournir des éléments d'information et des objets en braille.
5. Respecter les exigences et protocoles d'accessibilité et de mobilité pour les personnes à mobilité réduite dans nos installations.
6. Installer des systèmes de guidage auditif.

OBJECTIF 3

Soutenir les PME locales afin de répartir la richesse sur tout le territoire.

1. Poursuivre le soutien aux entrepreneurs locaux dans le développement et la vente de produits et services.
2. Continuer de faire la promotion des services et produits des PME locales à proximité de notre entité.
3. Maintenir la création d'alliances avec des PME locales pour fournir et sous-traiter nos services.



INDICATEURS PAGES VERTES

ACHAT LOCAL – 75 %

- 1^{er} niveau d'achat local – 94 %
- 2^e niveau d'achat local – 55 %
- 3^e niveau d'achat local – 38 %

Augmenter votre 3^e niveau d'achat local : faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec, dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec et dont la matière première provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 38 %.

- Prioriser du bois répondant au troisième niveau d'achat local pour vos rénovations et constructions d'infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 75 %.
- Faire affaire avec des fermes locales pour vos légumes, vos fruits, vos huiles, vos grains/graines, vos farines ou autres produits alimentaires. Votre pourcentage actuel est de 18 %.
- Établir une politique d'achat local écrite pour ce

qui est du 1^{er}, du 2^e et du 3^e niveau d'achat local.

- Établir une comptabilisation de vos produits/ articles et de leurs niveaux d'achat local. Votre pourcentage actuel est de 50 %.
- Établir une politique d'achat¹ que vous partagerez à vos sous-traitants ou votre personnel responsable des achats concernant vos demandes précises afin que les matières achetées et utilisées soient aux 2^e et 3^e niveaux d'achat local pour :
 - Vos hébergeurs d'événements. Votre pourcentage actuel est de 50 %.
 - Vos services traiteurs. Votre pourcentage actuel est de 70 %.
 - Votre personnel responsable des achats. Votre pourcentage actuel est de 70 %.
- Mettre de l'avant des entreprises locales auprès de votre clientèle afin de les diriger vers les meilleurs services locaux qui viendront compléter leurs séjours : Par le biais d'un hyperlien dans vos courriels de réservation.

Compostage – 75 %

RECYCLAGE – 89 %

BIODÉGRADABLE – 81 %

RÉUTILISATION – 78 %

- Prioriser des produits usagés (38 %)
- Prioriser des matériaux de provenance usagée ou issus de la revalorisation pour vos Infrastructures. 18 %, vos transports. 88 %, vos articles de plein air, votre mobilier et vos outils.
- Mettre de l'avant le nombre de litres d'eau économisés chaque année en effectuant la comptabilisation et en informant vos clients des résultats obtenus. 50 %.
- Établir un fonctionnement qui permet de prioriser la location plutôt que l'achat afin de répondre aux besoins de l'entreprise (transports, machineries, articles de sport, etc.). Votre pourcentage actuel est de 70 %.
- Faire réparer localement vos machineries, vos outils, vos objets électroniques et/ou vos matériaux. Votre pourcentage actuel est de 60 %

ACTIONS COMMUNAUTAIRES – 95 %

- Établir le montant de vos dons selon un calcul basé sur un minimum de 1% de vos revenus (ex. : dons financiers, de matériel, d'inventus et participation à 1% pour la planète).
- Informer votre clientèle du fait que votre personnel a reçu une formation et détient les connaissances pour lui parler du patrimoine, de l'histoire et des communautés locales (courriels de confirmation, sur le site internet, etc.).

ÉNERGIE VERTE – 75 %

- Prioriser du matériel électrique et rechargeable pour vos moyens de transport et vos outils.
- Votre équipe a utilisé des transports alternatifs pour se rendre au travail (navette, transport en commun, covoiturage, voiture électrique, vélo, marche, etc.). Votre pourcentage actuel est de 50 %.
- Faire usage d'articles, d'outils et de machinerie ne nécessitant ni pétrole, ni charbon, ni gaz naturel. Votre consommation actuelle est d'environ 8 493 litres d'essence. Vous donner des objectifs de réduction.
- Indiquer les emplacements de vos bornes électriques sur la carte de votre site, sur des pancartes et sur votre site internet.

HABITATION ÉCOLOGIQUE – 75 %

- Optimiser les rénovations ou les constructions neuves de vos bâtiments et infrastructures en choisissant des fournitures conçues pour en diminuer la consommation d'énergie (portes, fenêtres, système de ventilation, échangeur d'air, calfeutrage, isolation, etc.). 75 %.
- Utiliser des matériaux et des produits sans COV, non toxiques et biodégradables (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, peinture, colle, teinture, etc.). 20 %.
- Utiliser des matériaux récupérés/usagés/revalorisés pour vos infrastructures (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, etc.). 25 %.
- Acheter et utiliser davantage de matériaux de construction répondant au troisième niveau d'achat local pour vos habitations, vos infrastructures et vos rénovations (bois de scierie ou de votre terrain, peinture, etc.). 75 %.

FAUNE ET FLORE 95 %

- Détenir une politique sur les principes Sans trace et la partager à votre clientèle par le biais des courriels de réservations et des discours du personnel. Votre pourcentage actuel est de 50 %.

BIOLOGIQUE ET SANS OGM – 35 %

EMBALLAGE – 88 %

ASPECTS SOCIAUX ÉCONOMIQUES – 96 %

1 En cours oct.2025)



PERSPECTIVES D'AVENIR

Contact Nature se positionne comme un modèle de développement durable, avec l'ambition de progresser continuellement. Notre engagement actuel se traduit par les actions concrètes définies dans notre plan 2025-2030, mais notre vision va bien au-delà. Nous aspirons à renforcer et développer de nouvelles initiatives qui contribueront durablement à la protection de l'environnement et à l'équilibre des écosystèmes.

Face aux défis croissants du changement climatique, il est essentiel d'adopter une approche évolutive et adaptable. La préservation des acquis et l'amélioration continue guideront nos décisions afin de répondre aux enjeux environnementaux de demain.

Nous souhaitons également élargir notre impact en sensibilisant et en mobilisant nos clients, partenaires et organisations locales. En travaillant ensemble, nous pourrions développer des stratégies économiques, sociales et culturelles adaptées aux réalités de notre territoire et aux défis globaux.

L'écotourisme représente à la fois une opportunité et un défi. Il évolue constamment avec l'émergence de nouvelles approches, outils et perspectives. Il est donc primordial de rester à l'écoute des besoins de notre société et de notre environnement, en poursuivant nos efforts pour offrir à nos visiteurs, aux communautés locales et à la nature des pratiques toujours plus responsables et innovantes.

AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC CE DOCUMENT

Pour limiter notre impact environnemental,
adoptons des pratiques écoresponsables :

– **Imprimez avec modération** –

uniquement si nécessaire, en recto verso, sur papier recyclé
et en mode économique.

– **Privilégiez la consultation numérique** –

enregistrez et annotez le PDF sans l'imprimer.

– **Optimisez le stockage** –

supprimez les fichiers inutiles et compressez avant envoi.

– **Réduisez l'empreinte du stockage en ligne** –

évitez les doublons et stockez uniquement l'essentiel
pour limiter la consommation d'énergie des serveurs.

– **Partagez intelligemment** –

préférez un lien plutôt qu'une pièce jointe volumineuse.

Chaque geste compte pour préserver nos ressources. Merci !



7400, chemin des Chutes
Saguenay (La Baie), QC G7B 3N8
418 697-5458
www.contact-nature.ca